

Angus Mc Laren, *Histoire de la contraception*, Noësis, Paris, 1996, 416 pages

L'histoire des mœurs – et sans doute, l'histoire tout court – est un récit de détails, et si certains se vouent au catalogue des faits et des dates, d'autres au gigantesque kaléidoscope des grands mouvements socio-économiques, certains préfèrent s'arrêter sur ces détails, en particulier dans le domaine de l'histoire des mœurs. Et soudain, voici qu'un de ceux-ci n'est plus seulement anecdotique et que, sans être lui-même une cause première des dispositifs historiques, il est une sorte de révélateur de ces dispositifs.

C'est le cas de la contraception. En effet, elle éclaire à la fois ce qui relève de l'histoire des femmes, de la famille, du statut des enfants, des rapports entre genres, du traitement du corps et de l'imaginaire fondant la conception et la santé.

Le très grand mérite de l'ouvrage érudit de Mac Laren, c'est d'accrocher toutes ces pistes sans se perdre et sans être superficiel, cela d'autant qu'il englobe la totalité de l'histoire, quoique en se limitant aux sociétés d'écriture.

Au fond, avant l'arrivée des contraceptifs modernes, les techniques contraceptives sont peu nombreuses : les multiples potions et rituels, médicaux, magiques ou religieux, l'allaitement prolongé, l'abstinence, le coït interrompu ou la sodomie. A quoi il faudrait ajouter, précise l'auteur, l'exposition (concrètement, l'infanticide) et surtout l'avortement. Car – et c'est là l'un des aspects les plus instructifs du livre –, si les conceptions et l'imagerie médicales d'aujourd'hui permettent une claire distinction entre la contraception et l'avortement (avec cependant la question encore irrésolue de la pilule abortive et surtout du stérilet), on oublie trop souvent que, d'une part, les critères de jugement du statut de l'embryon et, d'autre part, la manière dont on comprend, à une époque spécifique et dans une culture donnée, le mécanisme de conception ont un rôle essentiel à jouer dans la distinction entre les techniques qui empêchent la fécondation et celles qui interrompent le processus qui succède à la fécondation. Où l'on se rend compte au passage que la condamnation par principe, la condamnation morale, de l'avortement est finalement récente. Comme la contraception, l'avortement a pu être un enjeu politique, un enjeu religieux et un enjeu social, notamment quant à la prise de décision juridiquement légitimée et au statut de l'homme eu égard à celui de la femme, mais il a plus rarement fait l'objet d'un débat purement moral, hormis, peut-être, et pour ce qui concerne le seul avortement, dans le corps médical.

L'exposition, qui existait dans la Grèce comme dans la Rome antiques, consistait pour le père à prendre la décision d'abandonner le nourrisson, autrement dit de le livrer au hasard, donc généralement à la mort. L'un des grands combats du christianisme fut d'en finir avec cette pratique de régulation des naissances.

Les enjeux de l'utilisation ou pas de ces techniques n'ont, par contre, pas variés, même s'ils ont été sensiblement différents pour les hommes et pour les femmes. En cherchant des moyens de contraception, officieux ou officiels, celles-ci craignaient essentiellement les accouchements qui, juste très récemment, étaient très risqués. Pour les hommes, le contrôle des naissances était plutôt une question de gestion du patrimoine. Ajoutons que les Etats (la croissance démographique est bonne pour faire la guerre), les institutions religieuses (dans leur promotion à la fois d'une certaine morale sexuelle et du rôle biblique de la famille) et les institutions ou logiques scientifiques (notamment dans le cadre eugéniste et d'un féminisme fleurant bon le darwinisme social), chacun selon leur logique, sont souvent intervenus pour influencer les décisions individuelles et familiales.

Mac Laren souligne une donnée intéressante : si l'on prend, par exemple, la pratique du coït interrompu (plus concrètement réalisable que l'abstinence), la décision finale de ne pas concevoir demeurait dans le chef de l'homme; il pouvait refuser de répondre au souhait de la femme, mais il était celui qui faisait l'« effort » et prenait la responsabilité (morale) du résultat. En revanche, avec la pilule contraceptive, la femme impose sa décision, mais c'est elle qui fait cet « effort » et qui, désormais indépendante de la volonté de l'homme, devient dépendante d'une technique chimique. Peu importe le jugement moral que l'on peut poser sur ces faits, ils sont au moins révélateurs d'un grand changement dans les mœurs.

Enfin, la pratique de l'allaitement prolongé manifeste les logiques sociales distinctes qui ont pu présider à la contraception : à certaines époques, dans certaines classes sociales plutôt aisées, on n'allaitait pas, donc les femmes étaient plus vite disponibles pour une nouvelle grossesse. Le stéréotype encore actuel de la famille nombreuse et par conséquent misérable se prend ainsi un grand coup de pied de l'histoire !

C'est à cela qu'elle sert.

F. Dufoing